



## Elle a arnaqué mon mari: facture de portable énorme

Par **Sylvie**, le **13/02/2012** à **08:53**

Bonjour,

Je ne sais pas trop dans quelle catégorie rentre mon problème.

Voici la situation, avant ma rencontre avec mon mari, il avait une "copine", celle ci lui a demandé de lui acheter un mobile, et c'est lui qui payait ces factures (car bien trop gentil) le problème c'est qu'elle a fait une facture de près de 2.000 €. Bien évidemment, tout était au nom de mon mari, il nous a fallu un moment pour rembourser (emprunt à la banque).

Aujourd'hui c'est payé, mais lorsque nous avons pris contact avec elle, elle avait promis de rembourser (en 8 ans elle a donné 50€ ! )

Y a t-il une chance de pouvoir la contraindre à rendre l'argent ? Nous avons gardé tous les mails de réponses qu'elle nous a envoyé (ou bien sûr, elle a écrit qu'on ne pourrait jamais prouver qu'elle nous doit de l'argent, mais elle l'a écrit). C'est long 8 ans, mon mari a laissé tomber, mais je garde un petit espoir qu'on y arrive enfin.

Si vous avez une réponse, même négative, au moins j'aurai essayé.

Merci.